

**REGLEMENT D’ADJUDICATION**

**Préambule :**

Ile-de-France Nature, établissement public à caractère administratif, gère, pour le compte de la Région, environ 15 000 hectares d’espaces naturels, forestiers ou agricoles.

Afin de réguler les populations d’ongulés (sangliers, cerfs et chevreuils), voire de ragondins, et maintenir les équilibres écologiques, Ile-de-France Nature met en location les droits de chasse sur la majorité de ces territoires.

1. Forme de l’offre :

Mise en adjudication.

1. Lot de chasse proposé :

**Forêt Régionale de Bréviande lot 2** : 183 ha – territoire en Seine-et-Marne (77) - commune de Seine-Port.

Objet de l’offre :

La présente consultation a pour objet la location d’un lot de chasse par licence.

Compétences requises :

Les candidats devront justifier d’une expérience cynégétique.

1. Pièces constitutives du dossier de consultation pour les lots :

* le présent règlement d’adjudication ;
* le cahier des charges ;
* la fiche descriptive du lot de chasse ;
* le plan de consistance du lot ;
* le formulaire de soumission ;
* la déclaration sur l’honneur.

1. Contenu de l’offre :

L’offre du candidat comprendra, pour le lot souhaité :

* le règlement d’adjudication daté, signé et paraphé au bas de chaque page ;
* le cahier des charges daté, signé et paraphé au bas de chaque page.
* le formulaire de « Soumission » et proposition de prix de location complété, daté et signé ;
* une note synthétique**\*** décrivant son expérience, son projet cynégétique pour atteindre les objectifs et conditions de la fiche de lot ;
* la déclaration sur l’honneur remplie, datée et signée ;
* une photocopie du permis de chasser ;

**\****La note synthétique doit présenter les caractéristiques suivantes renseignées : nom, prénom, âge, nationalité, adresse, profession, téléphone, email, date de délivrance du permis de chasser, l’examen chasseur grand gibier : Oui / Non, les expériences cynégétiques, les loisirs*.

Modalités de transmission et de réception des candidatures :

Le dossier **complet** de l’offre sera transmis par courriel à :

* [aurelie.cornette@iledefrance-nature.fr](mailto:linda.ngor@iledefrance-nature.fr)

1. Les critères d’attribution seront les suivants :

* **50 %** de la note sera attribuée en fonction de l’offre économiquement la plus avantageuse
* **30%** de la note sera attribuée en fonction de la note synthétique du candidat, de son l’organisation et des meilleures garanties de bonne gestion cynégétique en adéquation avec les objectifs fixés dans la fiche descriptive et de partenariat. (Sécurité – Environnement – Recueil de données)
* **20%** de la note sera attribuée en fonction de la note synthétique du candidat et de sa capacité d’innovation en matière de gestion cynégétique (pratique de la chasse)

1. Date limite de réception des offres :

Les offres devront être reçues par **courriel**, au plus tard : le **10/04/2026 à 12h00.**

Toute offre arrivée après ce délai ne pourra pas être prise en considération et ne sera pas traitée.

L’offre doit être rédigée en langue française.

1. Complément d’information :

Contact pour renseignements complémentaires :

* Philippe DE PAULE : 06 19 17 89 17

Contact pour renseignements et visite sur le terrain :

* Vincent DUMEZ : 06 26 11 35 95

Contact pour visite sur le terrain :

* Clément GUYOT : 06 03 13 44 45

1. Candidature retenue :

Le candidat retenu sera prévenu par courrier.

1. Validation du règlement d’adjudication :

Candidat :

Date :

Signature :